

ASSOCIATION TECHNIQUE INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX (A.T.I.B.T.)

SESSION D'AUTOMNE — PARIS — 9-10 NOVEMBRE 1978

La Session d'Automne de l'ASSOCIATION TECHNIQUE INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX s'est tenue à Paris, au CENTRE TECHNIQUE DU BOIS, les 9 et 10 novembre 1978, sous la Présidence de M. Pierre HOORNAERT, nouveau Président Général.

Près de soixante-dix représentants des diverses branches professionnelles qui se retrouvent à l'Association et qui s'intéressent aux bois tropicaux sous tous leurs aspects : producteurs, importateurs, exportateurs, négociants, industriels, ingénieurs et chercheurs de centres techniques et d'organismes de recherches sur les bois appartenant à seize pays sur les vingt-cinq qui sont représentés au sein de l'A. T. I. B. T., ont participé aux différentes séances de travail. On a noté, parmi les observateurs la présence d'une délégation de l'Organisation Africaine du Bois (O. A. B.), organisation internationale qui groupe douze Etats africains producteurs de bois.

Les réunions des Commissions, de la Chambre d'Expertise et de Conciliation ainsi que du Conseil d'Administration se sont tenues dans l'ordre prévu.

La **Commission III**, chargée de l'étude des problèmes de transport et de manutention, s'est réunie sous la Présidence de M. SKAARUP. Elle a adopté les conclusions d'une étude effectuée précédemment sur le transport en fardeaux des avivés sur lattes, en constatant, qu'en l'état actuel des choses, on ne pouvait tenir compte des surcotes. Elle a pris connaissance d'une étude présentée par le Président concernant les assurances maritimes, et notamment le problème des indemnisations en cas de manquant. L'étude sera poursuivie.

La **Commission V** (Classement et Conditionnement des Bois Tropicaux), présidée par M. COLLARDET, a établi la rédaction définitive d'un tableau des pénalisations pour anomalies destiné au classement des rondins de bois tropicaux africains. Ce document sera complété par des tableaux donnant, par essence ou type d'essence, les pénalisations admises. Elle a examiné une nouvelle version d'une méthode simplifiée de classement des rondins tropicaux africains établie par M. DE BEUKELAER. Cette méthode pleine d'intérêt fera l'objet d'une étude approfondie.

La **Commission IV** (Contrats et Usages), présidée par M. SCALORI, a examiné les obligations résultant, pour les vendeurs et les acheteurs, des délais de livraison ou d'embarquement prévus au contrat. Plusieurs Membres ont constaté à ce sujet une évolution dans la pratique commerciale courante.

La **Commission I** (Documentation, Statistiques, Publications, Propagande et Publicité) s'est réunie sous la Présidence de M. DAHMS. Elle a pris connaissance de diverses statistiques d'importation et d'exportation de bois tropicaux dans certains pays, ainsi que de différentes publications intéressant les bois tropicaux.

Les Présidents de ces Commissions, ainsi que M. CATINOT, Secrétaire Général, pour la Commission VI (Utilisation des Bois Tropicaux), M. GIMON, Président, pour la Commission VII (Relations avec les Organisations Internationales et les Organismes de Recherches), M. BOUCHARD, Président, pour la Chambre d'Expertise et de Conciliation, ont tracé, à l'usage des observateurs invités à ces réunions, un tableau des activités de ces organismes au sein de l'A. T. I. B. T. On a signalé, à cette occasion, que l'Association avait été représentée au Huitième Congrès Forestier Mondial qui s'est tenu à Djakarta (Indonésie) par son Président Général, M. HOORNAERT.

La Chambre d'Expertise et de Conciliation, réunie sous la Présidence de M. BOUCHARD, a décidé d'inscrire sur la liste des Classeurs de l'A. T. I. B. T. quatre nouveaux Classeurs qui s'étaient présentés à un examen organisé à Bordeaux, le 7 novembre, pour l'admission de nouveaux Classeurs.

Le **Conseil d'Administration**, présidé par M. P. HOORNAERT, a approuvé les rapports des Présidents de Commission ainsi que des propositions du Comité de Direction visant à améliorer les méthodes de travail de l'Association. Par ailleurs, cinq nouveaux Membres Actifs ont été admis et il a été décidé que la prochaine Session se tiendrait les 8 et 9 mai 1979, en principe à Bruxelles, ou éventuellement à Anvers.

Cette Session a permis de traiter d'importants problèmes intéressant les bois tropicaux et d'amorcer une réflexion sur le rôle que doit jouer l'A. T. I. B. T. dans l'avenir et les réformes qui doivent être envisagées.